

nombreux films. Beaucoup d'étrangers sont venus tourner au Canada. Mais souvent la qualité du produit final laissait à désirer. De plus, peu de rôles importants ont été donnés tant aux créateurs qu'aux techniciens canadiens. Le gouvernement fédéral a mis fin à ce programme en 1978 et a modifié sa politique quant à la production de films en exigeant, entre autres choses, un contenu canadien plus important. En outre, le Canada a conclu des ententes de coproduction avec divers pays. Depuis 1978, l'industrie privée produit moins de films, mais ceux qui voient le jour correspondent davantage à la réalité canadienne.

L'exploitation et la distribution de nos films posent toujours de sérieux problèmes. Les « majors » américains ont encore une grande emprise, dont, heureusement, nous nous dégageons peu à peu. Ainsi, le gouvernement du Québec a voté, en 1983, une loi sur le cinéma réglementant la distribution pour, entre autres choses, donner priorité aux films en version française dans les salles. Enfin, le gouvernement canadien doit annoncer sous peu une nouvelle politique sur l'industrie du cinéma. Bien sûr, il nous reste encore beaucoup à faire, mais nous sommes sur la bonne voie. Avec les moyens dont nous disposons et surtout le grand talent de nos créateurs, notre succès est assuré.

*Les bons débarras, 1980*

